

<http://www.snetap-fsu.fr/Auvergne-boycott-du-CTREA.html>



Auvergne : boycott du CTREA

- En Région -

Date de mise en ligne : dimanche 28 octobre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Nous ne siégerons au [CTREA](#) du vendredi 26 octobre 2012

La rentrée scolaire 2012 est à nouveau une rentrée dégradée et se passe dans de mauvaises conditions, comme c'est le cas depuis des années. Les établissements de l'Enseignement Agricole Public ont de plus en plus de mal à fonctionner correctement avec :

- une nouvelle baisse de la [DGH](#) alors que les effectifs élèves restent globalement constants dans les établissements de la région, certains établissements ont encore refusé des élèves, comme le [LPA](#) de Lapalisse, le [LEGTA](#) de Marmilhat..., il y a une augmentation d'effectifs à l'internat au LEGTA de Marmilhat entre autres,
- un manque de crédit pour les remplacements.
- de nouvelles suppressions de postes de fonctionnaires, d'agents contractuels (passage de 100 à 50 % alors que les heures existent pour conserver le poste à temps plein)
- des postes qui ne sont pas pourvus (poste de documentaliste à Lapalisse...)
- précarisation des précaires (passage de contrats de 100 % à 50 % et distributions d'heures supplémentaires aux titulaires)
- le non réemploi d'agents en [CDD](#) sur des besoins permanents, au LEGTA de Marmilhat,
- le manque d'agents chauffeur de bus (ce manque met les établissements en difficulté financière)
- etc....

Il est donc inutile de siéger dans cette instance qui ne fait qu'entériner des baisses de DGH, les suppressions de postes de fonctionnaires décidées par les politiques d'austérité successives qui n'ont rien à voir avec le principe d'un fonctionnement démocratique, avec les fondements de l'École Publique basés sur le principe d'égalité d'accès de tous à l'Instruction Générale et Technologique.

Dans le cadre de ces restrictions budgétaires, de cette enveloppe toujours restreinte, il n'y a pas de négociation possible. L'argumentation objective n'a pas sa place. On ne peut pas se prêter à ce jeu qui consiste à demander aux organisations syndicales de répartir « équitablement » la misère imposée. Nous ne sommes pas là pour cautionner ce soi-disant dialogue social qui ne vise qu'à pouvoir justifier d'une rencontre avec les partenaires sociaux pour donner bonne conscience à l'Administration, d'une écoute de leurs revendications alors qu'aucune suite n'est donnée à ces rencontres et que nos interlocuteurs ne se saisissent même pas des dossiers. Il en est ainsi pour plusieurs dossiers qui ne se règlent pas, pour lesquels l'Administration ne donne aucune suite au plus grand mépris du Service Public et de ceux qui en ont le plus besoin. Seul le service public est garant de la liberté et de l'égalité. Pourtant nos revendications entrent totalement dans le cadre de la loi et des besoins en Service Public : dossier abus de CDD à Marmilhat, dossier projet de maintien du site de Lapalisse non pris en compte par l'Administration, dossier rétablissement des postes supprimés dont les besoins existent toujours, dossier respects des statuts, ...

Nous demandons que l'Administration applique la loi, les règles de la Fonction Publique et qu'elle réponde au besoin de Service Public.

Maintenant, et depuis quelques années déjà, nous sommes aux antipodes de la nature même du syndicalisme. La

raison d'être du syndicat est la défense des intérêts matériels et moraux des salariés. Ce rôle n'est plus possible dans le cadre des politiques d'austérité. Du fait de ces politiques d'austérité, les statuts sont attaqués, les conditions de travail se sont fortement dégradées, avec la surcharge de travail pour les uns (heures supplémentaires, notion de rentabilité chez les administratifs entre autres) et pour d'autres des emplois précaires (CDD à 50 %, CAE....) avec un salaire qui ne permet pas de subvenir aux besoins essentiels (se loger, se déplacer, se nourrir, se soigner....) Nous ne pouvons, nous ne devons plus accepter cette situation.

La ratification du Traité Européen (Traité sur la Stabilité la Coordination et la Gouvernance : TSCG) par le gouvernement ne fera qu'aggraver la situation puisque les plans d'austérité étaient déjà annoncés avant même que ce traité soit adopté par l'Assemblée Nationale. Ce qui conduira à la poursuite de l'affaiblissement considérable des Services Publics et des conditions de travail.

C'est pour ces raisons que le SNETAP demandait que le Gouvernement ne ratifie pas ce traité. Le syndicalisme n'aura plus de raison d'être, car toutes revendications, toutes demandes d'amélioration ou de respect de loi seront illégales car elles dépasseront l'enveloppe budgétaire qui sera de plus en plus restreinte. Le syndicalisme est un élément essentiel dans un fonctionnement démocratique. Ainsi, le syndicalisme ne peut pas s'associer, s'intégrer à des instances qui décident l'affaiblissement des services publics et la dégradation des conditions de travail et de vie des salariés du secteur public. Le syndicalisme ne peut plus s'inscrire, participer à des instances où les décisions sont imposées par une Enveloppe toujours plus restreinte. Nous ne sommes plus dans un cadre Démocratique mais dans un cadre de Gouvernance . Le syndicalisme ne peut pas entrer dans ce cadre et gouverner AVEC les instances Administratives. Ce n'est plus du Syndicalisme, mais du Corporatisme.

Les représentants SNETAP au CTREA